

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX.

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vo. 10

MONTREAL, VENDREDI, 15 JANVIER 1847.

No. 4.

LETTRE PASTORALE DE MGR. DE LANGRES.

De la nécessité d'introduire dans les classes de littérature l'étude des grands écrivains latins et grecs que le christianisme a produits

§ II.

SUITE ET FIN.

Etablissons d'abord, Messieurs, que s'il fallait choisir, entre les intérêts de la foi et ceux du goût, les premiers devraient incontestablement l'emporter dans nos âmes chrétiennes et sacerdotales. Mais on va voir que nous n'aurons à faire aucun sacrifice de ce genre.

Remarquons ensuite que cette accusation de mauvais goût, formulée sans exception contre le style des Docteurs et des Pères de l'Eglise, ne date que de l'époque où l'on entra dans la voie que nous déplorons, époque où l'on concentra toutes les études littéraires sur les productions du paganisme. Personne jusque-là n'eût osé concevoir et surtout n'eût osé mettre au jour un tel jugement.

Observons enfin que ceux qui ont ainsi jugé les grands écrivains du christianisme ont jugé, blâmé, condamné aussi sévèrement tous les arts tels que le christianisme les avait modifiés conformément à ses principes, à ses mœurs, à ses pratiques saintes. Aujourd'hui l'opinion de tout ce qu'il y a d'éclairé en France infirme ou casse leur jugement sur ce dernier point: elle déclare, par exemple, que notre chant liturgique, loin d'être coupable de mauvais goût, est, au contraire, le vrai langage de l'Eglise ionant et priant la divine Majesté. Elle proclame que nos vieilles cathédrales, loin d'être des œuvres de mauvais goût, sont des prodiges d'intelligence, de talent et de génie. Or, puisque ces mêmes hommes, dans une accusation identiquement semblable, se sont si grossièrement trompés en ce qui concerne l'art chrétien, n'est-il pas très possible, n'est-il pas même très présumable que, en ce qui concerne la littérature chrétienne, ils soient tombés dans quelques erreurs plus ou moins importantes? Voyons donc s'il n'en faudrait pas être ainsi?

Tout catholique sait que le christianisme a renouvelé, réformé, régénéré totalement sur la terre le monde moral. Cette réforme s'est faite en répandant parmi les hommes des idées généralement méconnues ou même tout-à-fait ignorées surtout chez les païens. C'était une lumière nouvelle, un ordre de conception et de sentiment nouveau enfin, comme le dit saint Paul, toutes choses nouvelles pour de nouvelles créatures.

Il est évident que pour rendre ces idées nouvelles il a fallu de nouvelles expressions, et que pour tout cet ensemble de nouveaux aperçus intellectuels et moraux, il a fallu tout un nouveau langage.

Alors, qu'a fait le christianisme? Il a pris les idiômes en usage dans le monde; il a pris surtout le grec et le latin comme étant les plus répandus; et il les a transformés à son usage. Il n'a pas ou presque pas créé de nouveaux mots, parce que c'eût été un obstacle à l'intelligence des peuples; mais il a donné à tous les mots dont il avait besoin, un sens qu'on ne leur avait pas attribué jusque-là, un sens comparativement plus riche, plus élevé, plus parfait. Qui oserait dire, par exemple, que les mots *redemptio*, *justificatio*, *gratia*, *caritas*, *humilitas*, *conscientia*, etc., n'ont pas dans saint Paul une signification plus haute et en même temps plus positive, plus satisfaisante que dans Cicéron ou dans Quintilien, ou dans tout auteur du siècle d'Auguste, qui les aurait employés? Et qui oserait dire ensuite que, par cette acception nouvelle et vraiment divine de mots anciens, le christianisme a fait dégénérer la langue de l'ancienne Rome! Et cependant, combien de fois ne l'a-t-on pas dit? Combien de fois n'a-t-on pas enseigné à de jeunes chrétiens que tel mot pris dans tel sens était d'une basse latinité uniquement et précisément parce qu'il appartenait et devait appartenir à la latinité chrétienne?

Or, il en est des langues comme des sociétés: tout finit par y subir l'influence des idées principales qui les dominent. Les mots les plus importants, ceux qui devaient désormais faire le fond du discours, ayant reçu une signification nouvelle, il en résulta naturellement quelque modification dans la forme et la contexture des phrases, comme dans tout l'ensemble du langage. Mais en quoi ces modifications, quand on y respecte toutes les règles grammaticales, seraient-elles l'œuvre d'un goût dépravé?

Comment! on accorde sans réclamation à chaque auteur éminent le droit d'avoir sa manière d'écrire, et on ne l'accorde pas à l'Eglise de Dieu! Est-ce que la phrase de Tite-Live ne diffère pas sensiblement de celle de Tacite? Est-ce que la poésie d'Horace n'a pas une physionomie bien différente de celle de Virgile! Qui a jamais pensé à taxer l'un de

mauvais goût uniquement par sa comparaison avec l'autre? Et cependant n'est-ce pas là ce que l'on a fait dans la réprobation absolue et collective des Tertullien, des Cyprien, des Lactance, des Ambroise, des Augustin, des Jérôme, etc., puis des Grégoire de Nazianze, des Basile, des Chrysostôme, etc.? On a cherché dans les uns la phrase cicéronienne, et on ne l'a pas trouvée; dans les autres formes de Démosthène, et on ne les a pas trouvées non plus; et sur cela seul, on a conclu que ces auteurs étaient d'un goût dégénéré, sans se demander si, dans leur manière spéciale d'écrire, ils ne renfermaient pas des beautés tout-à-fait pures et d'un ordre supérieur? Mais depuis quand le genre d'un écrivain fait-il loi absolue en littérature? On donne à étudier en même temps plusieurs auteurs païens, quoique de genres très divers: pourquoi cela, sinon pour que le goût se forme et que chaque talent naissant se détermine précisément par cette comparaison? Quel est donc l'esprit de mensonge qui n'a pas voulu que depuis trois cents ans on suivit, en ce qui concerne les écrivains de la sainte Eglise, ces règles si générales et si naturelles?

Messieurs, on croirait laisser une lacune énorme dans l'enseignement de la littérature si par exemple on en excluait Cicéron, quoiqu'on y expliquât Tite-Live: eh bien! nous ne craignons pas de dire qu'on y a fait, même au point de vue de la science littéraire, une lacune beaucoup plus large encore, en excluant tout-à-fait des études classiques les écrivains latins et grecs du christianisme.

Certes, nous ne chercherons pas à rabaisser la gloire de l'orateur romain, et, malgré notre peu d'estime pour ses lumières philosophiques aussi bien que pour son caractère personnel, nous lui reconnaitrons très-volontiers le sceptre de l'éloquence latine.

Cependant, après tout, qu'est-ce que sa parole a produit dans ce monde? Elle a fait un peu de bruit de son vivant, puis elle a contribué pour sa part à former quelques écrivains dans le cours des siècles.

Mais qu'est-ce que ce résultat peut avoir de comparable aux grands et merveilleux effets opérés sur le genre humain par la langue latine de l'Eglise? Qui ne sait qu'elle y a régné seule en Occident pendant près de quinze siècles? que seule elle y a renversé toutes les idoles, foudroyé toutes les erreurs, civilisé tous les peuples, fondé toutes les institutions? Qui ne sait que c'est dans cette langue qu'ont été rédigées en Occident toutes les bulles de tous les Papes, tous les actes de tous les conciles, toutes les formules de toutes les liturgies catholiques, et de plus, des milliers de lois civiles, de capitulaires, d'ordonnances, de décrets en matière toute profane, et que, encore une fois, cet immense empire de la même langue toujours parlée et toujours écrite a duré le quart des siècles écoulés depuis l'origine du monde!

Sans doute tous ceux qui en ont fait usage pendant cette longue période, ne l'ont pas parlée purement: chacun sait qu'il y a de mauvais auteurs dans toutes les langues: mais est-il possible de méconnaître que cette langue de l'Eglise, si féconde en prodigieux et bien-faisants effets, a eu, comme les autres, ses beaux siècles, et que dans ces siècles brillent d'admirables écrivains, et que dans ces écrivains se trouvent surtout certains passages qui surpassent pour tout chrétien, et qui égalent au moins pour tout homme de goût, les plus magnifiques morceaux des auteurs du paganisme?

Nous disons donc que n'avoir pas expliqué ces grands et saints auteurs, que n'avoir pas connu par leurs écrits le caractère et le génie de ces beaux siècles, que n'avoir pas, enfin, étudié la langue du Latium dans la modification merveilleuse et dans les richesses incomparables qu'est venu lui apporter le christianisme, c'est ne la connaître qu'imparfaitement.

C'est, de plus, s'exposer à tomber soi-même dans le mauvais goût quand on veut s'en servir.

Les peuples modernes vivent d'idées chrétiennes, ils en vivent, quoi qu'ils fassent. Les hommes mêmes qui sont assez malheureux pour blasphémer les mystères et pour enfreindre habituellement les devoirs du christianisme, respirent cependant son atmosphère et vivent de son esprit. Ainsi, quand nous pensons à la vertu, à l'innocence, à la conscience, à la Providence, à la religion, etc., ce n'est jamais à la manière des païens; c'est toujours, même à notre insu, avec les lumières qui nous viennent ou directement ou indirectement de la révélation chrétienne.

Or, nous avons vu, et c'est d'ailleurs une vérité de toute évidence, que les idées de la foi ne peuvent se rendre exactement dans une langue venue toute entière du paganisme. Lors donc que l'on veut tenir exclusivement à cette forme de langage païen, il arrive ou que la forme emporte le fond, et

alors la littérature redevient tout-à-fait païenne, avec tout le cortège des faux dieux et des idées sensualistes, au point que sans ce honteux aliment il n'y a plus ni poésie, ni grâce de style, comme il en fut trop souvent dans les deux derniers siècles; ou bien que l'on manque de naturel et de vérité, comme il arrive toujours dans le langage, quand la pensée n'est point conforme à la parole, ni la parole assortie à la pensée.

C'est là, pour le dire en passant, ce qui explique tout à la fois et l'un des vices radicaux des liturgies modernes, et l'enjouement dont elles furent cependant l'objet.

On prit le langage de toutes les erreurs pour louer la vérité éternelle. On voulut chanter au Dieu de toute sainteté des hymnes calquées sur celles qui s'adressaient aux divinités impures du fabuleux Olympe: et comme il était convenu que ce genre de langage était le seul vraiment beau, on crut, en immolant à cette idole déguisée les antiques formules de l'Eglise, faire un sacrifice agréable au Seigneur et à son Christ.

On commence à se demander si tout ce travail n'aurait pas eu pour unique résultat, même au point de vue de l'art, d'opérer des mutilations sacrilèges et de produire des œuvres bâtarde. Mais beaucoup ne le croient pas encore, dominés qu'ils sont par le souvenir exclusif de leurs auteurs classiques païens; et on le croira, et surtout on ne le comprendra généralement que lorsque les études littéraires auront embrassé, selon leurs proportions, avec les écrivains profanes qu'elles ont déjà depuis longtemps adoptés, les Docteurs et les Pères de l'Eglise.

Il s'en faut bien, Messieurs, que par ces aperçus généraux nous ayons épuisé ce riche sujet, qui sera certainement plus tard sagement exploité par d'autres. Peut-être aurons-nous occasion d'y revenir nous-même, et de mettre au jour quelques-uns de ses détails: mais nous en avons dit assez pour vous faire apprécier la conséquence pratique que nous allons en tirer.

Pour obtenir un résultat, il faut en prendre les moyens. Nous voulons que l'explication des Pères et des Docteurs de l'Eglise fasse désormais partie du cours de grammaire, d'humanité et de littérature dans cette maison. Mais pour cela, il faut avant tout les rendre classiques, ce qui doit s'obtenir surtout par des extraits choisis avec intelligence et gradués selon la force des classes.

Eh bien! Messieurs, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de vous charger de ce travail. Nous connaissons trop votre zèle et votre esprit pour craindre la moindre hésitation de votre part: qu'il nous suffise de vous indiquer comment vous pourriez vous entendre dans cette opération collective.

Vous vous partageriez, selon l'attrait de chacun, les écrivains ecclésiastiques qui seraient déterminés; vous en choisiriez les passages qui vous sembleraient le mieux convenir à telle ou telle classe; puis vous vous réuniriez un jour ou deux par semaine pour soumettre vos indications personnelles au jugement de vos confrères. Les recueils de ces morceaux choisis s'appelleraient: *Selecta à sacris scriptoribus*.

Ainsi, Messieurs, vous aurez contribué puissamment à une amélioration essentielle dans les études littéraires, en même temps que, par ces laborieuses recherches, vous aurez enrichi le trésor de vos propres connaissances.

P.-L., EVÊQUE DE LANGRES.

Note de Mgr l'évêque de Langres. "C'est au commencement du mois de novembre dernier que nous adressions à messieurs les supérieurs, directeurs et professeurs de notre petit séminaire cette invitation raisonnée, mais toute paternelle. Ces bons et studieux ecclésiastiques se sont aussitôt mis à l'œuvre et le travail s'avance. Toutefois, il n'y a encore de paru que le recueil ou *Selecta* latin destiné à la rhétorique. Celui de la seconde paraîtra bientôt, et ensuite, pour que les élèves des classes supérieures puissent mieux se rendre compte de la littérature chrétienne, on publiera quelques ouvrages entiers, comme l'Apologétique de Tertullien et le Traité de Lactance. "De morte persecutorum." Nous prions le Dieu des sciences de daigner agréer et bénir le faible hommage de ces petites œuvres, entreprises uniquement pour sa plus grande gloire.

Univers.

L'ÉGLISE DES FRANÇAIS ET LES NÈGRES DE NEW-YORK.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

New-York, 9 octobre 1846.

Je vous disais hier que le curé de l'Eglise des Français, à New-York, voulait se consacrer à une œuvre plus importante encore peut-être que les autres. Il s'agit de la régénération des nègres par l'éducation.

La ville seule de New-York, avec sa banlieue, compte 16,000 noirs, dont le sort est vraiment digne de pitié. Ces malheureux sont libres, mieux vaudrait mille fois pour leur bien-être matériel, qu'ils fussent esclaves. Depuis 1799 l'esclavage est aboli dans l'Etat de New-York. Le chrétien doit-il s'en réjouir? Est-ce la philanthropie, est-ce la religion qui dirige la législation dans cette grande résolution? Ni l'une ni l'autre. L'intérêt particulier fut le seul mobile; la servitude fut reconnue onéreuse par les propriétaires, et dès lors l'on se débarrassa du soin de nourrir de nombreuses familles de noirs, en les déclarant solennellement affranchis. On croit encore que dans les pays dévorés par un soleil brûlant, les hommes d'Afrique peuvent seuls se livrer aux travaux de la terre: D'ailleurs, la culture de plantes telles que la canne à sucre, le coton et tabac, exige une infinité de soins minutieux et emploie avantageusement les bras faibles d'une quantité immense de femmes et d'enfants. Aussi devons-nous craindre de voir le sud des Etats-Unis maintenir indéfiniment l'esclavage. Mais ces plantes si utiles à

l'homme ne croissent pas dans les Etats du Nord, tels que New-York et la Nouvelle-Angleterre. Les céréales conviennent seuls au sol, et pour cette culture les propriétaires étaient réduits à nourrir une foule de bouches inutiles, quoique n'ayant qu'un petit nombre de travailleurs. La concurrence libre menaçait de ruiner les maîtres, et ceux-ci prévirent ce résultat en affranchissant leurs noirs.

Malheureusement, cette liberté ne devait pas être suivie de ce qui lui aurait donné seulement du prix, un semblant d'égalité et aujourd'hui, quarante-sept ans après l'abolition de l'esclavage, la population de couleur n'est pas moins méprisée qu'au siècle dernier. Les nègres sont citoyens; mais s'ils veulent exercer leurs droits politiques, une émeute les repousse du scrutin. Ils devraient être chrétiens; mais s'ils entrent dans une église, les blancs les mettent à la porte. Aucun métier ne leur est accessible, hors ceux de portefaix et de domestique; sur les chemins de fer, un wagon entre les bestiaux et les bagages reçoit les nègres comme une marchandise; sur les vapeurs, on les parque également à part; partout une ligne de démarcation infranchissable est établie entre les deux races. — L'hiver dernier, je me trouvais dans l'omnibus-chemin de fer qui traverse New-York dans toute sa longueur. Il neigeait abondamment, et je jouissais du confortable du wagon muni à l'intérieur d'un bon poêle. Le train s'arrête, et un vieux nègre infirme, qui s'appuyait péniblement sur un bâton, monta le marche-pied. Il jette un coup d'œil dans la voiture, et ne la voyant occupée que par trois gentlemen à figure débonnaire, il s'assoit modestement près de la porte. Au même instant une femme du peuple vient à monter: c'était quelque épouse d'épicier ou quelque maîtresse de taverne; mais elle avait l'honneur d'être blanche; et le toise du regard le pauvre paria et appelle le conducteur. Mais le noir s'est hâté de sortir, et dans son empressement, il a laissé tomber sa béquille. Il n'ose pas rentrer pour la reprendre; il prie humblement le conducteur de lui rendre ce service, et le malheureux reste debout sur la plate-forme extérieure, recevant la neige et le vent à plein visage, pendant que la susceptible bourgeoise se prélassait sur les coussins.

Ainsi flétris par le mépris général, les nègres ne tentent pas d'efforts pour y échapper et vivent dans une ignorance et un abrutissement complets. Aucune secte ne s'occupe d'eux; aucune ne cherche à combattre au nom de la charité chrétienne le préjugé universellement répandu, et la casté des ilotes africains se multiplie dans la dépravation. Il y a quelques années cependant, plusieurs ministres protestants, ayant à leur tête le docteur Cox, essayèrent la réhabilitation des noirs et formèrent dans ce but la société des *Amalgamistes*. Mais maladroits dans leur zèle, comme tout ce qui est protestant, il n'imaginèrent rien de mieux pour opérer la fusion des deux races que de les marier entre elles. A prix d'argent on décida quelques blancs à épouser des négresses, et réciproquement. Mais la populace ne peut souffrir que l'on bravât ainsi ses passions. Au mois de juillet 1834 une émeute terrible et qui dura trois jours se déclara contre les noirs et leurs amis. L'église du docteur Cox fut brûlée ainsi que sa maison; le quartier des nègres à New-York fut saccagé, tout ce qu'ils possédaient anéanti, sans que la police cherchât à s'opposer à des désordres dont les victimes étaient trop peu dignes de pitié. Depuis ce temps les amalgamistes ont renoncé à leur hymens et à leurs dots. — Mais l'abbé Lafont risque d'exciter aussi la colère du populaire américain; mais ce n'est pas une raison pour le porter à abandonner ses saints projets. Beaucoup de nègres français se sont réfugiés à New-York avec leurs maîtres lors de la première révolution de Saint-Domingue. Déjà notre curé a ouvert son église à cette partie de la race de couleur qui est catholique de naissance, et maintenant notre paroisse montre chaque dimanche le noir et le blanc côte à côte à la Ste.-Table. Mais M. Lafont a pensé qu'aucun bien durable ne se réaliserait s'il n'entreprenait la régénération par l'éducation des enfants. Il ne pouvait les admettre à ses écoles. Les enfants blancs auraient déserté leurs classes, à moins qu'ils n'eussent expulsé par la raison du plus fort leurs nouveaux camarades. Il n'avait pas d'argent pour bâtir des salles. — Il ne lui restait qu'à les prendre chez lui, et le presbytère du missionnaire reçoit chaque jour ces pauvres petits noirs méprisés, qui sont nos frères en Jésus-Christ. Quand je vois notre pasteur entouré de la troupe attentive de ces frères jusqu'alors abandonnés, l'air de bonheur empreint sur les traits du prêtre qui parle, l'air de reconnaissance épanoui sur les visages des enfants qui écoutent, je me sens fier d'appartenir à une religion fertile en semblables dévouements, et je pense à ce saint jésuite, Pierre Claver, l'apôtre des nègres de Carthagène, qui se réjouissait d'être appelé l'esclave des esclaves noirs.

Et maintenant que j'ai expliqué de mon mieux le mal existant et le bien commencé, serai-je compris si je supplie mes compatriotes de ne pas laisser, M. Lafont sans secours dans sa grande entreprise. Voici d'ailleurs ce qui pourra être une raison déterminante pour beaucoup. Un frère de la doctrine chrétienne est en ce moment à New-York, où il sera rejoint incessamment par plusieurs autres disciples du bienheureux de La Salle. Notre évêque, qui vient de confier aux Jésuites français son collège et son séminaire, veut mettre ses écoles entre les mains des Français français, et il a déjà donné à leur ordre un vaste terrain sur lequel une maison de noviciat sera construite. Mais les bons religieux craignant de ne pas se rendre assez utiles dans le principe tant qu'ils ne parleront pas convenablement l'anglais voudraient donc se charger d'abord des enfants français blancs et noirs, pourvu que M. Lafont consentit à leur céder ses salles d'école. M. Lafont désire vivement accepter cette offre. Mais s'il ne peut construire de nouvelles

salles pour les filles, il est donc forcé d'abandonner la moitié de son œuvre d'éducation.

Qui ne voit l'avenir ouvert à la religion sur cette terre par cette colonie enseignant que lui envoie la France ? Les écoles françaises, où les Frères feront leurs preuves, serviront à le faire connaître et apprécier dans tous les États-Unis. Chaque évêque leur demandera des sujets ; les bienfaits d'une éducation catholique se répandront au loin ; les nègres instruits deviendront pour leurs frères des instruments de civilisation qui accéléreront l'abolition générale de l'esclavage ; et l'Amérique, régénérée par les aumônes de nos fidèles, par les exemples de nos missionnaires, par les travaux de nos corporations religieuses, appellera sur notre chère patrie les bénédictions du Ciel.



NOTICE

Sur le village de Ste. Thérèse de Blainville.

Un sentiment de curiosité peut-être, ou peut-être même un sentiment plus noble, celui de satisfaire l'élan de mon cœur qui m'obsédait sur le déclin de mes ans décrépits, de renouer, de resserrer les liens d'anciennes connaissances, me fit sacrifier volontairement les délices de ma retraite, et m'acheminer vers Ste. Thérèse de Blainville dont on parlait si avantageusement. Tel que la reine de Sara, quoique dans un lointain bien moindre, je brûlais de m'assurer de mes propres yeux, si la renommée était cette fois ou véridique ou mensongère. Ses cent bouches toujours ouvertes, étaient insuffisantes, pour publier et incarner l'enthousiasme qu'inspirait cette nouvelle merveille, ajoutée au sept, dont l'histoire nous a conservé le souvenir dans ses fastes. Mais comme personne n'est prophète dans son pays, on croit pouvoir s'en venger en lui refusant l'estime qu'il mérite : car telle est notre injuste ingratitude, que nous voulons que tout porte la ridicule empreinte de l'étranger ; tout doit être étampé du coin de l'étranger : Sans cette sauve-garde, tout accueil est refusé. Aussi déraisonnable que Nathanaël, qui ne voulait trouver rien de bon à Nazareth, nous pensons qu'il ne se peut trouver rien dans un village du Canada, qui mérite de fixer l'attention d'un voyageur curieux. Imprégné de cette opinion erronée, j'avais écouté avec indifférence, peut-être même avec des soupçons outrageants, divers rapports flatteurs sur l'église, les collèges et autres établissements du village de Ste. Thérèse. Si je n'étais pas en tout un nouveau Thomas, j'étais au moins un vrai Pyrrhon. Cependant j'en approchais lentement, les chemins étaient mauvais, quand tout à coup mes yeux se portent, quoiqu'un peu loin encore, sur des tours dont la cinie se perd dans les nues. Je me sens mu d'un vif intérêt, qui pique ma curiosité ; je presse malgré les dangers d'une glace vive, mon coursier paresseux et fatigué, et en peu de minutes, je me trouve en face du bâtiment.

La magnifique simplicité du frontispice de ce temple immense, auguste, majestueux, précipite mes pas hâtifs dans son intérieur, l'admiration succède à l'attention ; je descends et m'attache aux détails ; je découvre un ensemble achevé, parfait, un chef-d'œuvre de l'art. Contigu, s'élève un autre vaste bâtiment d'environ 70 pieds de long, sur à peu près 40 pieds de large que le compas inexact de mon œil inexpérimenté ne peut mesurer au juste. Ce superbe édifice est destiné pour l'éducation du sexe féminin, qui doit être confiée à une petite colonie des révérendes Sœurs de la Congrégation de Montréal. Leur seul nom suffit pour justifier ce choix. La distribution des salles d'écoles, des dortoirs, des chambres des sœurs, du réfectoire réunissent au goût toute la commodité pour les divers exercices ; l'exécution de l'œuvre ne laisse rien à désirer. Ce vaste édifice à deux étages, avec une galerie à chacun d'eux, tant sur la devanture que sur les derrières, donne d'un côté sur la rue la plus belle et la plus fréquentée, mais à une telle distance que le bruit des allants et des venants ne peut pas être un sujet de distraction, aux heures d'école ; l'autre côté donne sur un vaste emplacement où sera sans doute fait un jardin et une cour de récréation. A peu de distance et de l'autre côté, mais un peu en arrière de l'église s'élève un autre édifice qui doit avoir cinq étages, pour loger deux cents élèves, les trois maisons qui leur servent aujourd'hui, ne pouvant en contenir au-dessus de cent vingt-cinq qui y sont rendus ; ce nombre, on le comprend aisément, n'est pas dû à la paroisse ; mais la réputation de l'établissement et de celui qui en est l'âme, y fait fourmiller les jeunes gens de tous les coins du diocèse de Québec même et aussi des États Américains. Ce collège encore en son enfance a fourni des Esculapes distingués, des avocats éloquents, et des sujets précieux à l'église qui peut à l'avenir en espérer encore plus du petit séminaire qui s'est formé dans l'enceinte de ses murs, mais séparé du reste des élèves, qui seront comme une pépinière abondante.

Le public dont je suis l'organe dans ce rapport, accuserait son

mandataire d'infidélité et d'ingratitude, si je taisais le nom du personnage à qui il est redevable de ces précieux établissements, auquel se rattachent les mœurs, l'urbanité, la civilisation et l'instruction, caractères distinctifs de la population de cette paroisse. Ce personnage c'est M. le curé du lieu, qui prodigue pour les autres, est avare pour lui-même, ne vivant que de sacrifices. La modicité de ses revenus serait de beaucoup au-dessous de ses dépenses exorbitantes, si on ne les envisageait que des yeux humains ; mais c'est l'œuvre de Dieu, aussi la protège-t-il visiblement. Les cinq pains et les deux poissons qui furent plus que suffisants pour alimenter sept mille hommes nous expliquent toute l'énigme. Avec le sentiment intime de sa conscience, notre vertueux bienfaiteur de ses semblables, tel que le juste, ici bas, n'a aucun désir pour lui ; mais nous, nous en avons eu, nous les avons même manifestés à ceux qu'on suppose tenir consignés dans leurs livres et encore plus dans leurs cœurs, les mérites de leurs collaborateurs, et néanmoins nous avons encore à regretter de ne pas voir Messire Ducharme monter un degré plus haut dans la hiérarchie ecclésiastique ; sa science, son érudition, sa sa vertu sont incontestables ; il fait mentir le proverbe *rien de rien*, puisqu'avec presque rien il a tant fait et continue à faire, c'est donc la souris qui a enfanté une montagne.

Nous n'avons fait qu'effleurer les bienfaits dont on est redevable au Révérend Messire Ducharme ; il en est d'autres qui en émanent comme une conséquence nécessaire ; l'accroissement incroyable du village de Ste. Thérèse, l'affluence de tous les métiers, les fabriques de toutes espèces, de chapeaux, de whiskey, de bière, des moulins à scies, des moulins à écaler l'avoine, mus par la vapeur, sont autant de canaux qui font couler l'abondance dans toutes les classes de la société. Par un oubli involontaire je n'ai pas fait mention d'un artiste des plus recommandables dans sa profession : à l'œuvre on connaît l'ouvrier. Dans l'église de St. Jean de Dorchester vous trouverez des orgues qui ne laissent rien à envier aux orgues européennes, c'est M. Joseph Casavan, qui les a faites, il est commensal du curé. Je suis peiné de voir qu'un Canadien recommande exclusivement dans les gazettes un étranger, au mépris de son compatriote.

Ste. * * 20 déc, 1846.

A. Inerve.

L'homme frivole s'occupe sérieusement des petites choses et légèrement des grandes,

ROUBAUD.

BULLETIN.

Manuel de Tempérance du Rev. Père Chiniquy.—Vol sacrilège.—Catholicisme dans l'Inde.—Système religieux à Genève.—Catechisme d'Argovie.

Nous lisons toujours avec un nouveau plaisir l'ouvrage du Rév. Père Chiniquy ! Cet ouvrage se recommande par lui-même ; il n'y a que le lire pour en connaître tout le mérite, l'objet de nos vœux serait qu'on l'introduisit dans toutes les écoles, car c'est à l'enfance qu'il faut donner l'horreur du vice. L'homme vicieux, dans un moment de ferveur et de sur-excitation, fait des promesses et des vœux, mais se laisse facilement entraîner aux désordres de ses passions, à la première occasion qui se présente, et son second état devient pire que le premier. Prenez donc, chers adolescents, qui n'avez pas encore goûté le poison infernal, prenez ce livre ; il est riche en exemples ; pourrez-vous lire le suivant sans frémir ?

« Vous désirez connaître les mauvais effets des boissons fortes dans le pays en général, nous disait M. le Grand Vicaire de..... Elles font du mal partout, et du bien nulle part. Mais voici un événement qui semble amené par la Providence pour ouvrir les yeux aux plus aveugles sur les maux qui suivent l'ivrognerie... »

« On avait prêté comme vous savez, la Tempérance dans la paroisse de....., mais quoique la plus grande partie des habitants eussent grand besoin d'en embrasser les règles salutaires ils n'en firent rien, et continuèrent à boire comme de coutume. Ils avaient besoin de quelque exemple et Dieu ne les a pas ménagés, il l'ont eu bon et terrible. Il n'y a que quelques jours donc E....., s'en revenant ivre chez lui, et malheureusement ce n'était pas la première fois, sa femme veut lui faire quelques reproches, mais ce n'était pas le bon moment. Il ne lui répond, suivant sa coutume, que par des malédictions et des coups. Si bien que la pauvre créature n'a rien de mieux à faire que de se sauver et de s'aller cacher dans un coin de l'écurie. La nuit était froide, car la terre était encore couverte de neige et le vent de Nord

soufflait avec force. Etouffée dans ses sanglots, fondant en larmes, cette malheureuse dut trouver bien longues les heures qu'elle passa ainsi au milieu des animaux qui étoient meilleurs pour elle que son propre mari. Enfin, pensant que son cruel et impitoyable bourreau devait être endormi, et qu'elle pouvait s'en retourner à la maison sans avoir à craindre de nouveaux coups, elle sort de l'étable... Mais quel spectacle, juste ciel ! Le feu sortait par toutes les issues de la maison...

« En un moment les voisins accourent de tous côtés pour arrêter l'incendie. Mais il étoit trop tard. Ils ne devaient être là que comme de nouveaux témoins des vengeances que Dieu exerce contre les ivrognes. Lorsque la porte fut consumée, le vent qui soufflait avec fureur, s'engouffra dans la maison et augmenta l'embrasement. La flamme et la fumée, poussées alors dans différentes directions, laissaient voir de tems en tems le cadavre de l'ivrogne. Il étoit étendu sur des monceaux de charbons ardents et semblaît nager dans une mer de feu... On eût dit que la flamme, après l'avoir léché, prenait plaisir à l'envelopper comme dans un linceul.

« Le lendemain, lorsque tout fut éteint, on ne trouva plus que quelques ossemens noirs et calcinés. »

Voyageur, quand tu passeras dans le village de....., non loin de la demeure du Dieu des vengeances, regarde sur ta gauche, et tu verras les restes noirs de la maison de l'ivrogne. Et, si c'est la nuit, arrête-toi : signe ton front de la croix du Christ, et écoute..... Tu entendras d'abord comme des soupirs, puis de sourds gémissemens ; et la terre, tremblante sous tes pieds, semblera prête à s'entr'ouvrir.

Et, pour que ton sang ne s'arrête pas glacé par la terreur et la mort, signe encore ton front de la croix du Christ.... Ecoute,.... et tu entendras une voix plaintive sortant comme des entrailles de la terre,.... et cette voix dira : « *Maudite boisson*, tu as causé tous mes malheurs... *Maudite boisson*, tu m'as rendu mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien.... *Maudite boisson*, tu as répanda le deuil, la désolation et l'opprobre sur ma femme, mes enfans ma paroisse.... Tu m'as perdu ! Qu'elle soit à jamais *maudite* sur la terre comme elle l'est dans les enfers la boisson qui m'a fait tomber ivre aux pieds de mon terrible et souverain Juge..... ! »

Voyageur, si le son lugubre de ces paroles fait trembler tes membres, si tes dents s'entrechoquent malgré toi, et qu'une sueur froide coule de ton front jusqu'à terre, pense à l'Angè que Dieu t'a donné pour compagnon de ton pèlerinage. Il a ordre et pouvoir de te défendre. Arme-toi, pour la troisième fois, du signe sacré et tout-puissant de la croix, car tu as encore une grande leçon à recevoir... Ecoute,.... ce n'est plus une voix seule que tu vas entendre, mais ton âme va être épouvantée par le son confus de mille voix..... Tu entendras des hurlemens, et comme un affreux concert de blasphèmes et de malédictions... « *Maudite soit à jamais la boisson qui nous a rendus mauvais fils, mauvais pères, mauvais époux, mauvais citoyens, mauvais chrétiens.....* Qu'elle soit maudite au ciel et sur la terre, comme elle l'est aux enfers la boisson qui nous a perdus !..... »

Puis il se fera un grand silence.

Voyageur, éloigne-toi promptement de ce lieu d'horreur ; car l'Ange de la colère de Dieu a passé là, avec son glaive de feu, pour frapper l'ivrogne et le faire disparaître.... Et, de quelque côté que tu diriges tes pas, répète partout ce que tu viens d'entendre : *Maudite soit la boisson qui rend l'homme mauvais fils, mauvais père, mauvais époux, mauvais citoyen, mauvais chrétien.....* *Maudite soit la boisson au ciel et sur la terre comme elle l'est aux enfers !*

Canadiens de tous les états, riches citoyens des villes, comme vous paisibles habitans des campagnes : nous vous conjurons de regarder l'abbine qui s'ouvre devant vous !

Vous riez, vous chantez, vous faites des noces somptueuses. Les boissons de toutes espèces inondent encore vos tables ; l'Europe fournit à peine des étoffes assez précieuses, des modes assez élégantes pour vos femmes et vos filles !... Mais ne voyez-vous pas comme l'horizon, devant vous, est chargé de sombres nuages ; funestes mais trop infatigables avant-conreurs des tempêtes qu'un avenir prochain vous prépare !

Votre joie, votre inconcevable sécurité font verser des larmes à ceux

qui vous aiment. Et pour vous dire ce que notre âme éprouve de tristesse, il nous faudrait employer les paroles des Prophètes pleurant la ruine et la désolation du peuple infidèle.

Ne voyez-vous pas écrits partout les terribles *Mauc... Thecl..... Pharés... J'ai tout pesé... Tout compté... vos biens vont être divisés, donnés à d'autres !...*

C'étoit une main invisible qui traçait ces formidables sentences sur les murs du palais de Balthazar, à son dernier festin... Et vous scrutez-elle donc aussi invisible et inconnue la main terrible qui écrit, en caractères de feu, sur vos villes et vos campagnes : *Mauc... Thecl... Pharés... J'ai pesé, j'ai compté vos iniquités, vos folies, votre orgueil, votre ivrognerie... En punition, vos biens vont vous être arrachés pour passer en des mains étrangères ?*

— Mgr. l'évêque de Beauvais a publié un mandement qui érige des prières expiatoires à l'occasion d'un vol sacrilège qui a été commis dans l'église de Saint-Maur, canton de Grandvilliers. Dans la nuit du 28 au 29 octobre, des malfaiteurs se sont introduits dans l'église, ils ont forcé la porte du tabernacle et se sont emparés du saint-ciboire, qui renfermait des hosties consacrées qui n'ont point été retrouvées et qui, probablement, auront été l'objet d'odieuses profanations.

— Le *Catholic Herald*, journal du Bengale du 15 août dernier, apporte les nouvelles suivantes :

« Mgr. Bouehot a confirmé à Singagore environ 200 personnes qui étoient pour la plupart des Chinois convertis. Les catholiques d'Agra ont eu la douce satisfaction de revoir le 15 août leur évêque bien-aimé, qui retournait de sa visite pastorale dans les monts Himulaya et l'intéressante colonie chrétienne d'Esapote. Le prélat a reçu à Agra l'abjuration de deux jeunes personnes. La nouvelle cathédrale, l'édifice religieux le plus vaste de ces provinces, sera probablement achevée avant la fin de l'année prochaine.

« Mgr. l'archevêque, vicaire apostolique du Bengale, a nommé le révérend docteur Rabascall vicaire-général et président du collège de Saint-Jean.

« C'est avec la plus grande satisfaction, ajoute ce journal, que nous avons appris que le Saint-Siège allait nommer deux vicaires apostoliques. L'un à qui sera confiée la mission du Maduré, et l'autre celles de Coimbatore et des Neigherries. Le docteur Caron, de l'ordre des Jésuites, appelé à la tête de la mission du Maduré, sera consacré à Trichinopoly, et M. l'abbé de Bresillac, l'autre nouvel évêque, sera consacré à Coimbatore par le vénérable Mgr. Bonnard, évêque de Drusipare et vicaire apostolique de la côte de Coromandel. »

— Une correspondance de Genève rapporte, que le nouveau gouvernement se propose de réaliser le système américain sous le rapport religieux, c'est-à-dire d'accorder aux deux communions, catholique et protestante, une liberté absolue, mais avec cette différence, qu'il se réservera la charge de pourvoir aux besoins des ministres des deux cultes ;

Qu'il a consenti, ainsi qu'on le savoit déjà, à la réintégration du curé catholique dans tous ses droits ;

Qu'il est disposé à dédommager l'église catholique de Genève de toutes les pertes que lui avoit causées l'ancien gouvernement ;

Qu'il se montre également disposé à concéder aux catholiques une seconde église, l'ancienne (Saint-Germain) étant insuffisante.

— On lit dans l'*Union suisse* :

« Sa Grandeur Mgr l'évêque de Bâle avait prescrit aux RR. curés d'Argovie un nouveau catéchisme diocésain à l'usage de l'enseignement religieux de la jeunesse. Le *Verfassungsfreund* nous apprend que le petit-conseil d'Argovie vient de défendre provisoirement aux curés l'usage du catéchisme en question. Doit-on présumer d'après cela que le gouvernement protestant d'Argovie veut s'assurer auparavant si le nouveau catéchisme est parfaitement orthodoxe sous le point de vue catholique ? Jusqu'ici les évêques étoient les seuls juges en matière pareille. Quel avenir réserve-t-on aux catholiques ?

— Comme nous avons copié la lettre de M. Gingras d'après le *Journal de Québec* et que ce journal a trouvé à propos de préciser quelques corrections à faire, il est de justice que nous les indiquions pareillement.

À commencer de la première ligne de la lettre.

1ère. colonne ligne 14; *du mont Viri Galilai*; lisez: du mont de l'Ascension et de celle du mont etc.

“ “ “ 16; *monumens sucrés*; ajoutez: qui en font l'intérêt etc.

“ “ “ 46; *me laisse*; lisez: me laissa.

“ “ “ 55, 58, 64; *Abou-Gousch*; lisez: Abou Gosch.

2de. colonne, ligne 4; *Nanon*; lisez: Saron.

“ “ “ *Napals*; lisez: Nopals.

“ “ “ 42; *Eleana*; après ce mot effacez, épouse de Phanael.

• • Nous faisons savoir à ses Amis que Messire Joyér est à la dernière extrémité.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— On écrit de Rome:

“ Hier, 11 novembre, un grand banquet a eu lieu dans la salle du théâtre Alberti. Le peuple romain avait voulu fêter à sa manière la prise de possession de Pie IX; et pour célébrer par un acte de cordiale hospitalité l'inauguration du règne de son bien-aimé souverain, il avait eu la pensée d'offrir un grand dîner aux sujets pontificaux que la circonstance du *posse* avait attirés de toutes les provinces de l'État. Le nombre des convives s'élevait à plus de mille. Cette imposante réunion a été remarquable autant par le bon ordre qui y a constamment régné, que par l'enthousiasme et les fréquents *vivats* qui ont éclaté en l'honneur de l'auguste Pontife.

“ Jusque là cette manifestation publique n'avait rien que de louable et de parfaitement convenable. Mais après le festin qui s'est prolongé fort avant dans la soirée, quelques têtes se sont échauffées; on a pris ombrage d'un grand bal que le prince Borghèse donnait ce même soir à l'aristocratie romaine; on a trouvé mauvais qu'une fête aristocratique qui devait, disait-on, réjouir beaucoup de personnes peu favorables au nouveau gouvernement, vint effacer l'éclat d'une fête populaire où les sentiments d'amour et de vénération pour Pie IX étaient unanimes. Là dessus, quelques groupes, composés de jeunes gens exaltés se sont portés sous les fenêtres du palais Borghèse, et bientôt le bruit des huées de la rue est parvenu jusque dans les salons, et a dominé un moment les sons de la musique du bal. Justement affligé d'une insulte qu'il était si loin d'avoir méritée, le prince Borghèse a eu cependant le bon esprit de laisser tomber d'elle-même cette effervescence de quelques étourdis; et l'ordre en effet n'a pas tardé à se rétablir. Tous les honnêtes gens, tous les véritables amis du nouveau gouvernement déplorent de pareilles scènes qui ne peuvent que contrister le noble cœur de Pie IX et ajouter de nouveaux embarras à ceux qui sont inséparables des grands projets de réforme qu'il prépare dans sa haute sagesse, pour le bonheur de ses sujets et la tranquillité future de ses États...”

FRANCE.

— Voici une odieuse vente indiquée à Saint-Denis pour dimanche et lundi en prose de commissaire-priseur:

“ Ossements d'anciens rois de France recueillis lors de la violation des tombeaux de Saint-Denis, savoir: ossements de Pépin-le-Bref, Philippe III dit le Hardi, et Jean Tristain, fils de saint Louis; une main de Louis XII, cheveux de Marguerite de Provence, morceau de robe de Madame Louise de France, fille de Louis XV. Crâne de l'abbé Suger.”

— Autrefois les hommes riches, les prélats, les grands seigneurs et les rois se plaisaient à contribuer à l'érection des églises et des monastères, en donnant généreusement le terrain sur lequel on devait élever les principaux édifices. Ce louable exemple ne trouve plus, malheureusement, de nos jours, que de bien rares imitateurs; aussi annonçons-nous avec plaisir qu'un homme de bien, M. Bénézy, ancien notaire et membre du conseil d'arrondissement d'Amiens, vient de faire don à la commune de Bertaucourt d'une portion de terrain tenant à l'église romaine de ce village, pour reconstruire le bas-côté gauche, détruit pendant le vandalisme révolutionnaire. La conduite de M. Bénézy est d'autant plus digne d'éloges que déjà il avait généreusement abandonné à l'église de *Villers-Bocage* un magnifique sépulchre en pierre, composé de divers personnages de grandeur naturelle et parfaitement sculptés, qui se trouvait dans une propriété par lui acquise il y a quelques années.

IRLANDE.

— Le synode annuel des prélats catholiques romains d'Irlande a commencé lundi dernier, à Dublin. Il se compose de trois archevêques. Réunis pour délibérer sur des questions religieuses, ces prélats ont porté leur attention sur l'état d'incertitude de la législation en ce qui concerne les mariages mixtes; on pense qu'ils proposeront un amendement au dernier acte des mariages irlandais. Ils se sont également occupés de la question de savoir si le temps était opportun pour provoquer dans le parlement l'abolition de certains sermens officiels, qui sont insultans pour la religion romaine.

— On reçoit de Dublin une nouvelle dont l'heureux effet se fera bientôt sentir. Un ordre du gouvernement autorise l'admission des prêtres catho-

ques dans les comités de secours organisés pour soulager la détresse extrême du pays. Il y aura un prêtre catholique par chaque paroisse au moins. Cette mesure va ranimer la confiance et l'espoir des populations souffrantes. On aura la certitude que les moyens de soulagement seront répartis dans un véritable esprit de charité.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Incendie. — Mercredi dernier, vers 4 heures, le feu se déclara au faubourg Ste. Anne dans une maison en bois appartenant à M. Franklin qui fut bientôt consumée. Une autre maison appartenant au même devint aussi la proie des flammes, ainsi que deux maisons de M. White marchand de cuir. Ces deux dernières n'étaient pas assurées.

“ Hier au soir vers neuf heures, le feu a consumé la maison et magasin situés au coin des rues Notre-Dame et St. Vincent, ci-devant occupés par M. H. Liénais.

Rapport de la Police. — Le capt. Wily, notre chef de Police, vient de publier son rapport annuel des arrestations faites par la police de Montréal durant l'année qui vient de s'écouler. Ce document est adressé à l'échevin Bourret président du comité de police. D'après ce rapport, il paraît que durant les derniers 12 mois, 4376 individus ont été arrêtés pour différents crimes et délits, savoir: pour meurtre 3; pour infanticide 2; faux 5; rapt 1; incendiaires 1; assaults avec fractures et blessures 3; pour avoir fait passer de l'argent contrefait 14; comme ayant obtenu des effets sous de faux prétextes 10; larcin 217; sous soupçon de larcin 126; ivres dans les rues 1697; ivres et causant du scandale 992; bris de la paix 375; errants dans les rues 786; causant de l'embarras dans les rues 94; (particulièrement des charretiers); désertions 9; (domestiques et apprentis.)

D'après le tableau en question, il résulte de ces 4376 arrestations que 3445 individus ont été renvoyés absous ou adonnéts, et 931 ont subi leur procès soit devant le magistrat de police ou devant la cour du banc de la reine ou les sessions de quartier; poursuivis sommairement et condamnés à 64; condamnés à la maison de correction pour quinze jours et moins, 12; do. pour un mois et moins, 74; do. pour deux mois et moins 259; emprisonnés et attendant leur procès 165; do. attendant l'interrogation, 49; do. admis à caution, 32; admis à caution pour bonne conduite 200; emprisonnés faute de caution, 85.

Le même rapport nous annonce la bonne nouvelle que les arrestations ont diminué de 901 durant les derniers douze mois sur l'année précédente, surtout pour les délits; pour larcin et sur soupçon de larcin 91, parmi lesquels se trouvaient 31 enfans. Cette heureuse circonstance est sans doute due à l'accroissement du nombre des écoles dans la cité. Le nombre des arrestations des rues ont diminué de 317, ce qui a amené une diminution de 244 arrestations pour trouble ou bris de la paix, et de 165 pour vagabondage.

L'auteur du tableau donne ensuite le nombre des individus qui ont été arrêtés durant les mois de juillet et décembre dernier, et les classant suivant leurs origines, c'est-à-dire Irlandais, 345; Canadiens français 199; anglais 72; Écossais 51; Américains 4; Italien 1; British Canadiens 5 du pays de Galles, 6 total 695.

Les poursuites devant la cour du maire, en infraction aux règles et réglemens de la Corporation sont comme suit: charretiers sans licence 325; courses de chevaux dans les rues 71; charretiers errant dans les rues sans emploi 53; do. absents de leurs voitures et incommodant les passans 20; nuisances 33; do. sur les trottoirs 19; ventes le dimanche 38; boulangers vendant du pain qui n'avait pas le poids 1; autres offenses 56, total 606.

Minerve.

Gare aux chasseurs. — Au commencement de la semaine dernière, quelques jeunes-gens qui s'amusaient à chasser au pied de la Montagne, eurent l'imprudence de faire partir un fusil dans la direction des habitations. Une balle est venue traverser un double châssis de la maison de M. Durocher, située dans les environs du collège McGill, et alla se loger dans un colombage. L'appareillement qu'elle a traversé était très-fréquenté, et il n'y avait qu'un instant qu'une personne venait de le laisser, lorsqu'elle entendit le coup de fusils, et le bruit que fit la balle qui fut trouvée dans le colombage. Les autorités devraient sévir sans pitié contre ceux dont l'imprudence et l'étourderie exposent ainsi la vie des citoyens.

Idem.

— Encore un accident causé par une voiture, et nous en aurons à enregistrer, tant qu'on ne veillera pas à l'exécution des réglemens concernant les voitures. Aujourd'hui vers 2 heures un cheval prit l'épouvante dans la rue McGill et alla se frapper contre une voiture dans laquelle se trouvait un jeune homme; le cheval fut renversé ainsi que la voiture, et le travail frappa le jeune homme au milieu du visage et le tua sur le coup. Il fut porté à la station de police où tous les soins lui furent prodigués, mais il n'était plus temps, il avait cessé de vivre. De pareils accidents qui se renouvellent si souvent devraient, ce nous semble, attirer l'attention des autorités. Ce jeune homme se nommait Hugh Black et était âgé de 17 ans.

Idem.

Un loup égaré. — Ces jours derniers un loup énorme, sous poil presque brun, s'est montré à “Mile-end.” Cette hardiesse lui fit lui devenir funeste. Car des hommes munis de chiens, donnèrent immédiatement après, et c'en eût été fait du téméraire animal, si les premiers eussent été armés ou les seconds disposés à livrer bataille.

Aurore.

Télégraphe électrique entre Montréal et Toronto. — Toutes les actions dans cette entreprise, qui avaient été réservées pour Montréal sont prises.

Un comité a été nommé pour rédiger les réglemens.—Le *Morning & Courier* nous apprend que la ligne ne sera guère en opération avant le mois d'août prochain.

Mort déplorable.—On lit dans le *Times* qu'un enfant de la côte St. Michel, du nom de Roi, étant parti avec sa mère dans la matinée du jour de Noël pour entendre la messe, du point du jour, en fut séparé par la foule au sortir de l'église. Après l'avoir cherché en vain, la mère s'en retourna seule, espérant que l'enfant en serait autant; mais le pauvre petit, rendu à Saint Léonard, ne put aller plus loin, et s'enveloppant de ses habits, il se coucha au pied d'un arbre, où on le trouva mort de froid.

—Nous sommes priés d'informer le public que M. François Vizina, chargé de faire couvrir les listes de souscriptions à l'ouvrage de M. Léo. Gingras. Nous avons droit d'espérer que l'on encouragera de toutes ses forces une œuvre littéraire canadienne qui s'annonce sous d'aussi heureux auspices.

Journal de Québec.

Cloche canadienne.—Le 13 décembre dernier, eut lieu dans l'église de Notre-Dame de Paspébiac, en présence de plusieurs membres du clergé et d'un grand concours de fidèles, la bénédiction solennelle d'une cloche destinée à la mission de St-Georges de Port-Daniel. Elle fut nommée Marie-Jeanne-Marguerite, et présentée par John R. Hamilton, écuyer, avocat et conseil de la Reine, et par la Dame de Et. Martel, écuyer, avocat. Le révérend M. Louis Alain, missionnaire de Bonaventure, présida à la cérémonie, accompagné des révérends MM. F.-X. Tessier, missionnaire de Port-Daniel, et F. De-ruisseaux, missionnaire de Carleton. L'offrande des fidèles, jointe à celle de la marraine et surtout à la générosité de M. Hamilton, qui dans cette circonstance, comme dans plusieurs autres, ne s'est pas démentie, a surpassé le prix de la cloche. Cette cloche sort de la fonderie de M. Ls. Dupuis, des Trois-Rivières, et l'on peut dire avec vérité qu'elle lui fait honneur sous tous les rapports. Ce monsieur mérite l'encouragement de tout Canadien amateur de l'industrie de ses compatriotes.

Canadien.

—Le pont de glace est formé depuis quelques jours entre l'île d'Orléans et le Petit-Pré, côte du nord.

Encore un vol sacrilège.—Les voleurs semblent avoir pris la cathédrale anglicane de cette ville pour point de mire. Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, sans doute pendant qu'on sonnait les cloches à minuit pour l'enterrement du vieil an et la naissance du nouveau, la porte se trouvant alors ouverte, un voleur ou des voleurs se sont introduits dans l'église, et après avoir fouillé la sacristie, sont, en toute apparence, sortis par la même porte avant qu'elle fût renfermée, emportant quelques vêtements ecclésiastiques et les clefs des armoires et des tiroirs, qui étaient déposées dans un buffet. Ils avaient aussi fait un paquet de la nappe d'autel et des rideaux de la chaire; mais ayant sans doute été troublés dans leurs opérations, ils laissèrent le paquet sur une petite fenêtre de l'est. Un carreau de vitre de la même fenêtre avait été cassée, et il y avait des pistes sur la neige au dehors; mais comme la neige n'était pas dérangée sur la fenêtre elle-même, on pense que ces pistes furent imprimées là par les voleurs à dessein de dérouter les recherches. Ils avaient aussi forcé l'armoire où l'on garde ordinairement l'argenterie, mais celle-ci heureusement avait été enlevée après le vol de la semaine précédente. Les voleurs doivent être des personnes qui connaissent bien les étres. On offre une récompense de £20 pour des informations qui puissent conduire à leur conviction.

Ce qui rend cette affaire encore plus mystérieuse, c'est que dans l'après-midi du lendemain, 1er janvier, après le service, toutes les portes de l'église furent fermées à clef et examinées avec soin par M. Russell, le chef de police, et d'autres messieurs; et que cependant la nuit suivante, M. Russell, en visitant l'endroit sur les 11 heures, trouva l'une des portes latérales grande ouverte. Une personne qui s'était cachée dans l'intérieur de l'église pendant qu'on fermait les portes avait seule pu l'ouvrir.

Idem.

FRANCE.
—S. A. le bey de Tunis a signalé son voyage en France par un acte de véritable munificence. En passant à Roanne, vivement frappé des désastres qui ont désolé cette ville lors des inondations, il a souscrit pour 50,000 francs. A Moulins, S. A. a laissé 1,200 francs pour être distribués aux pauvres. Le prince tunisien est arrivé hier à Paris.

—On lit dans l'*Epoque*:
« De hardis voleurs se sont livrés, dans le cours de l'avant-dernière nuit, à des tentatives de vols avec escalade et effraction, sur différents points du faubourg Saint-Jacques. Dans deux établissements publics ils ont réussi à commettre des soustractions qui, pour n'avoir pas une grande importance, n'en témoignent pas moins de leur audace. Au couvent des Dames Augustines, rue de la Santé, où ils s'étaient introduits en franchissant les murs du jardin, ils ont enlevé les robinets de fontaines et autres objets de cuivre; mais il leur a été impossible, à ce qu'il paraît, de pénétrer dans la maison. Ils ont alors gagné l'institution des Sourds-Muets, dont ils ont escaladé de même les murailles extérieures, puis ils ont enlevé une grande quantité de conduits en plomb. Lorsque l'on a reconnu au jour les traces de ces vols, on a loué des maisons pour remplacer le local que l'administration avait repris. M. le curé a logé les Frères chez lui, et la ville a gardé ces bons instituteurs, dépourvus du titre de communaux.

En résumé, l'Ecole des Frères, dont l'administration ne veut pas, est dans l'état le plus satisfaisant et l'école communale réunit à peine quarante

élèves recrutés parmi les enfants de personnes plus ou moins dépendantes.
— Un bureau de papier timbré était vacant à Paris; il vient d'être donné à Mlle Le Verrier, sœur du savant qui vient d'illustrer son nom et fille de M. Le Verrier, inspecteur de l'enregistrement, mort récemment.

Idem.

Explosion dans une mine.—Mercredi dernier, une explosion terrible a eu lieu à la houillère de Round's Green, près de Birmingham. Entre cinq et six heures du matin, 25 hommes environ descendirent dans le puits. On sait si la personne chargée de s'assurer de l'état de la ventilation s'en était acquittée, mais, au bout de peu d'instans, l'explosion eut lieu. Du dehors on accourut au secours aussi promptement que possible: seize personnes étaient mortes sur le coup, et trois autres moururent au bout d'une heure.

Le clergé anglais, le parlement et le chemin de fer.—Le *Commercial Magazine* publié à Londres, contient une liste assez curieuse, c'est celle des ecclésiastiques et des membres du parlement, dont les noms figurent sur les listes de souscription pour les chemins de fer. Les ecclésiastiques sont au nombre de deux cent cinquante-sept. Quelques-uns d'entre eux ont pris des actions pour des sommes considérables. Un de ces révérends a signé pour £137,500 (£27,500); un autre pour \$150,000; trois pour \$100,000 et au-delà; six pour \$75,000 tout au moins; dix pour \$50,000; cinquante trois pour \$25,000 à \$30,000; le reste pour \$10,000 à \$5,000.

Quant aux membres du parlement, la chose est plus sérieuse; cent cinquante-sept d'entre eux, formant le quart environ de la chambre des communes, sont au nombre des souscripteurs primitifs des chemins de fer. Il est évident qu'ici les intérêts influent sur les votes, et il est permis de supposer que ces messieurs tirent parti de leur position comme législateurs, pour faire accorder de bonnes conditions aux lignes dans lesquelles ils ont mis une large portion de leur fortune.

Un membre du parlement a souscrit pour \$1,455,000 (£291,000), un autre pour \$250,000, un troisième pour \$894,000. Celui-ci a pris pour \$770,000 d'actions, et celui-là pour \$600,000; il n'en est guères qui aient souscrit pour moins de \$100,000 à \$500,000. Tous ces chiffres révèlent sous quelle influence certaines lois ont été proposées, discutées, rendues. La publication de ces faits a produit une vive sensation à Londres.

Idem.

BELGIQUE.
—La discussion de l'Adresse, qui depuis plusieurs jours occupait la chambre des représentants, peut être à peu près considérée comme terminée aujourd'hui par le vote qui, à la suite d'une très-vive discussion, a rejeté l'amendement présenté par l'opposition libérale sur la question de l'enseignement secondaire.

L'amendement présenté par M. Rogier a été repoussé à la majorité de 52 voix contre 34; majorité en faveur du ministère, 18.

Idem.

SUISSE.
Bâle.—L'assemblée bourgeoise avait à se prononcer si les mineurs âgés de 20 ans accomplis auraient ou non droit de voter lors de la prochaine révision de la Constitution. D'accord avec la proposition du Gouvernement, 1237 voix se sont prononcées pour l'affirmative, et 346 pour la négative. D'après cela les élections pour la Constituante vont commencer de suite et seront terminées le 28 de ce mois. Le 30, l'assemblée constituante s'installera pour la première fois.

Idem.

PORTUGAL.
—La récolte des céréales a manqué en Portugal, et les pommes de terre y sont malades, de sorte que l'on craint sérieusement dans ce pays une disette que les complications politiques dont il est en ce moment le théâtre tendraient à rendre encore plus désastreuse.

RELATION DE LA CONVERSION

A LA RELIGION CATHOLIQUE,
*De mademoiselle Blum, née en Suisse, actuellement
Sœur de Sainte Claire à Lyon.*

Suite.

Je pensais alors qu'il me serait bien plus facile d'embrasser la religion catholique. Je m'occupais sans cesse des moyens d'exécuter mon projet. Je méditais de m'enfuir à Bade; mais la proximité du lieu me faisait craindre que ma tante ne vint bientôt à me découvrir, et ne me fit revenir chez elle. Portant continuellement mon désir dans mon cœur, je priais ardemment Dieu et la Sainte Vierge de faire naître quelque occasion favorable de consommer enfin mon projet. Elle n'arriva qu'une année après en cette manière. Une de mes cousines avait demeuré quelque temps à Lyon, où elle avait appris le français. On prenait beaucoup de plaisir dans notre famille à entendre parler cette langue; et cela était nécessaire pour le commerce que nous faisons. Je proposai à ma tante le voyage de Lyon, où il me serait facile de l'apprendre. Pour la faire consentir à mon projet, j'alléguai le besoin que j'avais de parler français aux marchands avec qui nous avions à traiter; et de peur qu'elle ne soupçonnât mon véritable dessein, en toute occasion je témoignai beaucoup de mépris pour les catholiques. Ce double stratagème me réussit; j'obtins ce que je désirais, et je me regardais de-

lors comme à la veille du bonheur auquel j'aspirais depuis longtemps. Je partis en septembre 1762 ; j'avais seize ans. Cinq personnes m'accompagnèrent. Nous nous arrêtâmes à Fribourg pour nous reposer. C'est une ville catholique. Je fus fort tentée de me dérober à ma compagnie pour y rester ; mais comme ceux avec qui je me trouvais dans cette ville ne parlaient pas ma langue, je ne pouvais les comprendre, et ils ne m'auraient pas comprise. Je continuai donc ma route. Elle dura un mois, parce que je séjournai quelques jours à Berne, chez les parens de ma mère. Lorsque nous passions près des églises, je désirais beaucoup d'y entrer. Pour engager ceux avec qui je voyageais à me le permettre, je disais : Allons entendre chanter ces messieurs, et voyons ce qui se passe dans ces églises, nous rirons bien. Cette petite industrie ne me fut pas aussi heureuse que les premières. On ne voulait point s'arrêter ce qui m'affligeait beaucoup.

J'arrivai à Lyon chez un parent protestant où je fus bien reçue. Mais comme peu de jours après il m'échappa de dire : Je voudrais bien me faire catholique, ce bon accueil ne dura pas ; on pensa même à me renvoyer en Suisse. Cependant Dieu ne le permit pas. Mon cousin, et les autres protestans du quartier, qu'il consulta, opinèrent tous que pour me faire abandonner mon dessein il fallait me traiter durement. On en vint là sans nul ménagement. Au moindre mot de plainte, on me disait que si je n'étais pas contente d'être ainsi traitée, il fallait retourner au pays d'où j'étais venue. Je pris le parti de souffrir de bon cœur ces mauvais traitemens pour l'amour de celui qui a tant souffert pour moi. J'avais cette intention dans le cœur, quoique je ne susse pas la rendre à Notre-Seigneur et lui l'offrir. Mon grand désir était de mériter par cette résignation la grâce de devenir bientôt catholique. Je ne demeurai pas longtemps chez ce cousin, parce que les domestiques étaient catholiques, et qu'il craignait qu'ils ne favorisassent mon dessein. Il me plaça dans Lyon chez d'autres protestans qui n'en agirent pas mieux avec moi. Je passai ainsi l'hiver à éprouver toutes sortes de rebuts, de rigueurs et de mépris. Mes péchés en méritaient bien d'avantage.

Je m'appliquais cependant à étudier la langue française. Ce n'était pas sans beaucoup de peine : mais je ne pouvais rien entreprendre sans la savoir. J'allai un jour chez les dames de Saint-Pierre, pour essayer si je pourrais me faire comprendre. Je leur parlai assez long-temps sans qu'elles eussent rien à mon langage, ce qui me jeta dans la plus profonde tristesse. Je me retirai le cœur noyé d'amertume et inconsolable de me voir toujours protestante. Je n'osais en cet état offrir mes prières à Dieu, persuadée qu'il ne pouvait les agréer dès que je n'étais pas dans la vraie Eglise.

Au retour de la belle saison, on me conduisit à la campagne, dans une maison située à la Guillotière, où les protestans se réunissaient pour y passer le temps en jeux et en parties de plaisir. Je ne sus pas résister à la tentation, et l'exemple m'entraîna, je me proposais toujours d'être plus retenue le lendemain ; mais était-il venu, j'oubliais mes résolutions. Je demeurai là jusqu'à la fin de juin. Je savais alors assez le français pour déclarer mon dessein ; voici les premières démarches que je fis : je m'adressai à une boulangère, et la priai de me ménager chez elle une entrevue avec M. le Curé de la paroisse. Elle alla aussitôt l'avertir. Ne pouvant venir lui-même il envoya M. son vicaire. Je fis part à celui-ci du désir que j'avais d'être catholique. Il y applaudit, et après m'avoir représenté qu'il fallait au plus tôt m'instruire des mystères et des vérités de la Foi, il me promit de venir tous les matins dans cette maison où je me rendrais secrètement. Je lui parlai long-temps, mais il eut beaucoup de peine à me comprendre. Il m'entendit assez pour mettre en peu de jours un grand calme dans mon esprit. Une semaine n'était pas encore écoulée, que je rencontrai M. le Curé. Je lui ouvris mon cœur ; il m'encouragea beaucoup, et me fit espérer un bon succès.

Mais la conférence que j'avais eue avec lui vint tout aussitôt à la connaissance des protestans. Dès que je fus rendue chez eux, on me demanda pourquoi je parlais aux prêtres : je répondis qu'ils étaient aussi honnêtes hommes que les autres. Ne voulez-vous pas, ajoutez-ou, vous faire catholique ? Je m'en garderai bien, répliquai-je. Ils comprirent que je dissimulais, et me menacèrent de tout dire à M. Cherbe, mon parent. Dès le lendemain, en effet, il fut instruit. Son premier mot fut qu'il fallait incessamment, et sans m'en prévenir, me faire partir pour la Suisse. Dieu permit que la fille qui m'avait dénoncée vint me dire en secret : Demain on vous conduira dans votre pays. Prenant toujours le ton de la dissimulation : La bonne nouvelle, lui dis-je, je reverrai donc bientôt ma famille ! Le soir je fis paraître une joie extrême de mon prochain départ. Mais faisant semblant d'aller me promener au jardin j'allai témoigner ma peine à M. le Curé, et prendre son conseil sur

le moyen de m'évader au plus tôt, ne pouvant me sauver sur-le-champ comme je l'aurais désiré. Revenez de grand matin, me dit-il, vous vous réfugierez chez M. Perrot, près de la cure, et vous y demeurerez jusqu'à ce que je vous aie trouvé une place. Je retournai donc à la mais n, toute saisie de crainte de manquer mon coup. Je ne fis que trembler et prier toute la nuit. A trois heures, je me lève bien doucement, prends de mes habits ce que je peux en emporter, faisant un sacrifice du reste, et sors sans que personne ne me voie, ni ne m'entende. Je me rends chez M. Perrot, qui me cache dans une chambre, que j'appellerai mieux un trou ou une étroite prison, éclairée par un carreau de vitre. Je fus obligée de demeurer là tout le mois de juillet, et d'y endurer des chaleurs excessives. Je faisais pitié à toutes les personnes de la maison. Elles étaient si occupées qu'elles oubliaient quelquefois de m'apporter à manger. Je souffrais autant de la soif que de la faim. Dans cette longue et dure captivité je m'affligeais de ne pouvoir ni lire ni travailler. Prier Dieu, pleurer et dormir, c'était tout ce que je pouvais faire. Ne voyant personne, je n'apprenais point la langue. M. le Curé et M. le Vicaire, qui ne me comprenaient guère, venaient rarement me voir ; ils attendaient pour m'instruire que je susse parler. Oh ! combien je me désolais le jour et la nuit ! Quoi ! me disais-je, toute baignée de larmes, me voilà donc réduite à ne savoir plus ce que je suis ! car je ne suis ni protestante ni catholique. Terrible situation ! je veux renoncer à ma religion, et je ne puis embrasser la véritable. Mon Dieu ! ne me tirez-vous pas d'une si cruelle extrémité ? Quand serai-je fille de votre Eglise ! C'était pour moi un supplice de voir mon abjuration si retardée. Pour comble de malheur, M. le Curé étant tombé malade, pouvait d'autant moins me trouver un asile, que les protestans me cherchaient partout, et faisaient grand bruit pour me découvrir. Ils allaient de maison en maison, vinrent jusqu'à celle où j'étais, et ouvrirent même la porte de ma chambre. Le lieu était si obscur qu'ils n'avancèrent pas. Dieu permit donc que je ne fusse point aperçue. Comme je tremblais lorsque je les entendis ! Une autre fois que M. Perrot m'avait fait descendre pour dîner en famille, il vint une demoiselle protestante qui me considéra sans me reconnaître, parce que j'étais vêtue en paysanne. Le jour de sainte-Anne, ma patronne, on m'apporta un bouquet ; j'ignorais qu'il s'était su fête. Je lui adressai une prière en allemand. Ce fut la première fois que Dieu m'inspira d'invoquer les Saints. Depuis ce temps-là j'ai eu beaucoup de confiance en leur intercession, ne doutant point de leur pouvoir auprès de Dieu.

A la fin de juillet, M. le Curé me fit venir chez lui. Je le priai de me permettre d'aller à l'Eglise. Il devait se faire ce jour-là une procession à Notre-Dame de Fourvières, pour demander de la pluie. Il me dit que je pouvais y assister et entendre la sainte Messe. De peur que les protestans ne me reconnussent, j'y allai en habit de paysanne. Jamais je n'avais assisté à la Messe. Je fus toute étonnée en voyant les ornemens et les cérémonies dont j'ignorais les significations. A chaque partie du saint sacrifice, je faisais comme les autres. Ainsi, au *Confiteor*, je frappais ma poitrine ; à l'évangile, je me tenais debout ; à l'élévation, je m'inclinai sans adorer Dieu, ne sachant pas qu'il était réellement présent dans l'hostie. De retour au presbytère, je demandai à M. le Curé ce que représentait tout ce que j'avais vu faire au prêtre, et en termes si singuliers qu'il ne pouvait s'empêcher de rire. Ses réponses me satisfirent et m'édifièrent tellement, qu'avec les plus grands sentimens de respect pour la sainte Messe, il m'inspira un désir ardent d'y assister de nouveau. Je le priai de me placer. Peu de jours après il me fit entrer chez les demoiselles Balard, à la Guillotière. C'était une maison de piété. M. le Vicaire vint m'instruire très-assidûment. Dieu m'accorda une facilité qui l'étonna et m'étonna moi-même. Au bout de deux mois, M. le Curé désigna la fête de saint Denis pour recevoir mon abjuration. J'étais grandement impatiente de devenir fille de l'Eglise.

Mais il survint, la veille de cette fête, un accident qui devait faire manquer la cérémonie. Etant à la Messe avec Mademoiselle Balard, je me sentis attaquée d'un point de côté auquel se joignit une fièvre violente ; je me mis au lit, et la nuit fut si orageuse qu'on me crut au moment d'expirer. Ces demoiselles me donnèrent un remède qui me guérit si parfaitement, que le matin il ne restait pas même de trace de mon mal. Je me levai et je me rendis à la Messe paroissiale ; c'était un dimanche. On avertit le public qu'après Vêpres une protestante devait faire abjuration. A l'heure indiquée, l'Eglise se trouva pleine. Au défaut de M. le Curé, qui était encore malade, MM. ses Vicaires firent la cérémonie. On chanta le "Veni, Creator" ; puis on exposa le Saint-Sacrement et on donna la bénédiction. On me le présenta pour l'adorer. Mon cœur en ce moment tressaillit de joie. La présence de Notre-Seigneur me frappa si

vivement, qu'il me semblait le voir devant moi plein de gloire et de majesté, m'attirer à lui par les charmes de sa personne et la tendresse de son amour. J'éprouvai un saisissement si extraordinaire dans tout mon corps, et de si fortes impressions dans mon âme et dans mes sens, que je crus ne pouvoir y survivre. Il se passa en moi des choses que je ne puis rendre; ce qui dura environ un quart d'heure.

A continuer.

A VENDRE.

CHEZ M. E. R. FABRE, LIBRAIRE, RUE ST. VINCENT, No. 3.
LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.
POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les *Epoques Ecclesiastiques* notamment celles concernant le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des rubriques, la Liste et les Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Magistrats, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal et des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'érection des Paroisses, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Militaires de la Province du Canada, etc., etc., etc.
Le *Calendrier Ecclesiastique et Civil* se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.
Montréal, 24 novembre 1846.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier
TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.
Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.
" Damas brochés en or et couleurs.
" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.

LES Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)
Moire d'or à reflets riches et brillants.
Drap d'argent à pluie d'argent.
Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.
Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILARD, No. 54, Cedar St.
New-York.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.
PATRON,
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.	Francis Hincks,
A. LaRocque, V. Prés.	H. Mulholland,
John E. Mills,	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tuly,
Joseph Bourret,	Damasc Messon,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis.
H. Judah,	

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,

JNO. COLLINS,
Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 1^{er} novembre 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans le *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de la Liste No. 7 de réclamation de Militiens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30^e juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30^e juin 1847, dans la *Mémoire*, l'*Écho des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

FRENIÈRE, RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,
Doreur à l'Huile et sur le Verre,
Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapissierie.
2 octobre 1846.—Gu.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces vins à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'y puiser son Stock au plutôt.
JOSEPH ROY.

BOIVIN, OFFENRE.

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensuite qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.
Novembre 1846.—3m.

ATELIER DE RELIEUR.



CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIEMENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur Atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	2s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1 ^{re} insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicar.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	Ste. Anne.
VAL GUILLET.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPELEAU, IMPRIMEURS.